

AMÉNAGER LES PIEDS D'ARBRES

En ville, les citadins apprécient la présence du végétal dont le feuillage et les couleurs tranchent avec la grisaille des bâtiments. Les végétaux accentuent le sentiment de bien-être et améliorent le cadre de vie. Cependant, à leur pied, les conditions de vie sont souvent rudes : sol compacté et piétiné, dépôts de déchets et d'excréments, pollution au sel de déneigement, faible ensoleillement, fosse minéralisée ou grillagée. Comment s'y prendre pour embellir et aménager ces lieux particuliers en faveur de la biodiversité ?

Avant de commencer

Les arbres et les fosses installés dans l'espace public sont communément gérés par les services communaux ou régionaux. Avant d'agir, il convient de se renseigner auprès des autorités publiques pour obtenir les autorisations nécessaires ainsi que des conseils avisés. Il est à noter que de nombreuses administrations développent de plus en plus les « permis de végétaliser » et initient également des appels à projets encourageant les citoyens à végétaliser l'espace public.

Différentes techniques de végétalisation basées sur vos observations

1

OBSERVATIONS : Terre de mauvaise qualité, racines de l'arbre apparentes, fosse peu profonde.

CONCLUSION : La végétalisation directe est déconseillée. Dans ce cas, il est préférable de se limiter au placement d'un paillage naturel. Cette solution consiste à couvrir le pied des arbres afin de restaurer, en quelques années, la vie du sol. Ce geste répété permettra ensuite à la végétation spontanée de réapparaître.

MISE EN ŒUVRE :

1. Grattez légèrement le sol autour de l'arbre en veillant à ne pas endommager les racines et en préservant une distance de 15 à 40 centimètres autour du collet de l'arbre en fonction de son âge. Travaillez le sol sur quelques centimètres de profondeur sauf si vous rencontrez des racines.
2. Placez une couche de paillage de 5 à 10 centimètres partout dans la fosse.
3. Balisez la zone avec une barrière physique ou symbolique pour la protéger.
4. Apposez une pancarte explicative pour informer les passants.
5. Laissez reposer le paillage et renouvelez l'opération si nécessaire.
6. Laissez le sol s'enrichir et se décompacter progressivement.
7. Laissez la végétation spontanée prendre place librement au fur et à mesure. Celle-ci joue un rôle dans l'amélioration de la structure du sol en permettant son aération et l'infiltration des eaux de pluie.



CONDITIONS DE RÉUSSITE ET POINTS D'ATTENTION

- Obtenez les autorisations requises
- Communiquez et faites connaître votre projet dans le quartier
- Prenez en compte l'état général de l'arbre et son système racinaire
- Ne plantez pas à moins de 15 cm autour du collet d'un jeune arbre ou à moins de 40 cm autour de celui d'un arbre plus âgé
- Privilégiez les plantes indigènes vivaces
- Proscrivez les plantes exotiques envahissantes

2

OBSERVATIONS : Végétation déjà présente au pied des arbres.

CONCLUSION : Laissez courir librement la végétation spontanée déjà présente. Cette pratique est certainement la plus favorable à la biodiversité et la moins coûteuse.

MISE EN ŒUVRE : À la fin de la belle saison, fauchez les végétaux et laissez-les sur place. Cela permet un apport en matière organique et en éléments nutritifs. Ce geste évite que le sol ne se tasse ou ne s'assèche.

3

OBSERVATIONS : L'arbre paraît en bonne santé et la fosse de plantation est spacieuse. Le sol n'est ni trop sablonneux ni trop argileux.

CONCLUSION : Il est envisageable de planter directement en pleine terre. Pour les jeunes arbres aux pieds desquels la lumière est abondante, le choix est vaste. Si l'arbre est de grande dimension et que son pied est très ombragé, des espèces forestières conviendront parfaitement. Veillez à diversifier le plus possible vos plantes de façon à obtenir une floraison tout au long de l'année. C'est la garantie d'attirer les insectes et les oiseaux au fil des saisons.

MISE EN ŒUVRE :

1. Décompactez légèrement le sol autour de l'arbre en veillant à ne pas endommager les racines et en préservant une distance de 15 à 40 centimètres autour du collet de l'arbre en fonction de son âge. Travaillez le sol sur quelques centimètres de profondeur sauf si vous rencontrez des racines.
2. Définissez les espaces de repiquage des plantes vivaces et creusez-y un trou légèrement plus grand que la taille de la motte.
3. Placez-y vos plantes et couvrez de substrat*.
4. Arrosez vos plantes fraîchement repiquées.
5. Paillez le sol autour de vos plantes.
6. Arrosez une seconde fois afin d'humidifier le paillage.

* Si le sol au pied de l'arbre est de piètre qualité, c'est-à-dire trop sablonneux ou argileux, vous pouvez réaliser un mélange de 2/3 de terreau de feuilles mortes (ou terreau écologique sans tourbe) et de 1/3 de compost. C'est un excellent amendement pour aider vos plantes à reprendre.

4

OBSERVATIONS : Sol nu et peu riche, racines non affleurantes.

CONCLUSION : Ensemencement de graines.

LIMITE : Ce qui constitue la principale limite à cette pratique est l'ensoleillement. La plupart des mélanges de prairie fleurie requièrent beaucoup de lumière. Au pied de jeunes arbres, l'ensoleillement est en général suffisant, mais diminue au cours de la croissance de l'arbre.

MISE EN ŒUVRE :

1. Grattez légèrement le sol et amendez-le avec un terreau de feuilles mortes ou du terreau écologique.
2. Laissez reposer le sol mis à nu pendant au moins quinze jours.
3. Réalisez un binage pour éliminer les jeunes pousses issues du stock de graines présentes dans le sol (faux-semis).
4. Après avoir ameubli la terre, mélangez vos graines (5g/m²) à du sable blanc.
5. Semez à la volée cette préparation sur le sol tout en croisant les passages, le sable servant à visualiser les endroits déjà ensemencés.
6. Réalisez un léger damage avec vos pieds ou un rouleau à gazon, pour faciliter la mise en contact des graines avec le sol.

DEUX PÉRIODES SONT FAVORABLES :

- **mi-juillet** pour favoriser plutôt les plantes à floraison printanière.
- **mi-septembre** pour favoriser les fleurs d'été.